

Assemblée générale 2018

Guide des modalités de participation



Judi 3 mai 2018 à 15h00

Hôtel Novotel Paris Est
1 avenue de la république
93 170 Bagnolet



Sommaire

1. **Modes de détention** – *page 3*
2. **Modalités de participation** – *page 4*
3. **Le formulaire de vote** – *page 7*
4. **Dates clés pour participer** – *page 8*
5. **Contacts** – *page 9*



MODES DE DÉTENTION

Parmi les possibilités de participation à l'Assemblée générale des actionnaires, Edenred propose, **pour la quatrième fois**, à tous les détenteurs d'actions du Groupe, **le vote par internet, simple et rapide d'utilisation**. Les modalités d'accès sur la plateforme sécurisée Votaccess sont détaillées page 4 et 5.

Vous détenez des actions au porteur, au nominatif administré ou au nominatif pur. Si vous le souhaitez, cliquez [ici](#) pour relire la définition des modes de détention puis suivez le Guide.

Pages suivantes, toutes les modalités	Action au porteur	Action au nominatif administré	Action au nominatif pur
Convocation à l'AG*	Vous devez demander à votre intermédiaire financier de solliciter une carte d'admission	Tous les documents nécessaires à votre participation vous sont adressés systématiquement	
Vote par internet	Vous devez vous identifier sur le portail Internet de votre établissement teneur de compte avec vos codes d'accès habituels	Accès à Votaccess pour voter ou donner procuration par Internet en vous connectant au site www.sharinbox.societegenerale.com en utilisant votre code d'accès Sharinbox et le mot de passe adressés par courrier par Société Générale Securities Services	
Admission à l'AG*	Sur présentation de votre carte d'admission ou de votre attestation de participation	Sur présentation de votre carte d'admission ou de votre pièce d'identité.	
Droits de vote	1 action = 1 droit de vote	Droit de vote double au bout de 2 ans de détention	



MODALITÉS DE PARTICIPATION À L'AG 1/3

1. Formalités préalables

Tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils détiennent, pourront prendre part aux délibérations de l'Assemblée.

Pour participer à l'Assemblée, voter ou s'y faire représenter, les actionnaires doivent **justifier de la propriété de leurs titres**, conformément à l'article R.225-85 du Code de commerce, **le dimanche 29 avril 2018 à minuit**, heure de Paris :

- pour l'actionnaire au nominatif, par l'inscription en compte de ses actions sur les registres de la Société ;
- pour l'actionnaire au porteur, par l'inscription en compte de ses actions, à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte (dans le cas d'un actionnaire non résident), au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée, dans son compte titres tenu par l'intermédiaire bancaire ou financier qui le gère. L'inscription en compte des titres doit être constatée par une attestation de participation délivrée par son intermédiaire habilité, qui apportera ainsi la preuve de sa qualité d'actionnaire. Cette attestation de participation doit être jointe au formulaire de vote par correspondance ou par procuration, ou à la demande de carte d'admission adressés par l'intermédiaire habilité, à Société Générale, Service Assemblées Générales, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 03.

2. Les différents modes de participation

Les actionnaires disposent de plusieurs possibilités pour participer à l'Assemblée Générale :

- participer personnellement à l'Assemblée Générale ;
- donner pouvoir au Président de l'Assemblée ;
- voter à distance ; ou
- donner procuration dans les conditions prévues à l'article L.225-106 du Code de commerce.

Edenred offre pour la quatrième fois à chaque actionnaire la possibilité, préalablement à l'Assemblée Générale, de demander une carte d'admission, de transmettre ses instructions de vote, ou de désigner ou révoquer un mandataire, par Internet, sur la plateforme de vote sécurisée Votaccess, dans les conditions décrites ci-dessous.

La plateforme sécurisée Votaccess sera ouverte à compter du jeudi 12 avril 2018 à 9 heures, heure de Paris. La possibilité de demander une carte d'admission, voter, donner pouvoir ou révoquer un mandataire par Internet avant l'Assemblée Générale, **prendra fin**

le mercredi 02 mai 2018 à 15 heures, heure de Paris. Il est recommandé aux actionnaires de ne pas attendre les derniers jours précédant l'Assemblée Générale pour demander une carte d'admission ou saisir leurs instructions.

L'actionnaire qui aura exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé une carte d'admission ou une attestation de participation dans les conditions visées ci-dessous ne pourra plus choisir un autre mode de participation à l'Assemblée.

Voir page suivante « Pour voter ou donner procuration par internet ».

POUR ASSISTER PERSONNELLEMENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les actionnaires ont la possibilité d'assister personnellement à l'Assemblée Générale en effectuant une demande de carte d'admission, dans les conditions ci-après :

Pour effectuer une demande de carte d'admission par voie postale :

- pour l'actionnaire au nominatif, il devra adresser sa demande de carte d'admission à l'aide du formulaire joint à la convocation à la Société Générale, Service Assemblées Générales, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 03;
- pour l'actionnaire au porteur, il devra demander à son intermédiaire habilité qu'une carte d'admission lui soit adressée.

Pour effectuer une demande de carte d'admission par Internet :

- pour l'actionnaire au nominatif, il devra faire sa demande en ligne sur la plateforme sécurisée Votaccess accessible via le site www.sharinbox.societegenerale.com en utilisant son code d'accès Sharinbox et le mot de passe adressés par courrier par Société Générale Securities Services. Il doit ensuite suivre la procédure indiquée à l'écran ;
- pour l'actionnaire au porteur, il devra s'identifier sur le portail Internet de son établissement teneur de compte avec ses codes d'accès habituels. Il devra ensuite cliquer sur l'icône qui apparaît sur la ligne correspondant à ses actions Edenred pour accéder au site Votaccess et suivre la procédure indiquée à l'écran. Seul l'actionnaire au porteur dont l'établissement teneur de compte a adhéré au site Votaccess pourra faire sa demande de carte d'admission par Internet.

MODALITÉS DE PARTICIPATION À L'AG 2/3

La carte d'admission sera disponible selon la procédure indiquée sur l'écran. Pour le cas où vous n'aurez pas choisi un envoi par courrier, elle devra être imprimée par vos soins et présentée à l'accueil.

- **Dans le cas où la carte d'admission que vous avez demandée ne vous serait pas parvenue dans les deux jours ouvrés qui précèdent l'Assemblée Générale**, nous vous invitons, pour tout renseignement relatif à son traitement, à prendre contact avec le centre d'appel des cartes d'admission de la Société Générale du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 au +33 (0) 825 315 315 (0,125 euro HT/min. (tarification locale en vigueur).
- Si vous êtes actionnaire au porteur et que vous ne recevez pas cette carte à temps, vous pourrez néanmoins vous présenter muni(e) d'une attestation de participation qui vous aura été délivrée par votre établissement teneur de compte dans les deux jours ouvrés qui précèdent l'Assemblée Générale.

POUR VOTER PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION PAR VOIE POSTALE

Un formulaire de vote par correspondance ou par procuration sera adressé directement aux actionnaires au nominatif.

L'actionnaire au porteur pourra demander ce formulaire auprès de l'intermédiaire qui gère ses titres, à compter de la date de convocation de l'Assemblée. Toute demande doit être adressée à Société Générale, Service des assemblées, 32, rue du Champs de Tir, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 3 au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée (article R.225-75 du Code de commerce). Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration devra être accompagné d'une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire financier qui devra transmettre ces documents à la Société Générale, Service des assemblées, 32, rue du Champ de Tir, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 3.

Le formulaire de vote par correspondance ou par procuration dûment complété et signé (et accompagné de l'attestation de participation pour les actions au porteur) devra être renvoyé de telle façon que le service des assemblées de Société Générale ou la Société puisse le recevoir trois jours calendaires avant la tenue de l'Assemblée, soit le **lundi 30 avril 2018** au plus tard.

POUR VOTER OU DONNER PROCURATION PAR INTERNET

Les actionnaires ont également la possibilité de transmettre leurs instructions de vote, et désigner ou révoquer un mandataire par Internet avant l'Assemblée Générale, sur le site Votaccess, dans les conditions ci-après :

- **pour l'actionnaire au nominatif**, il pourra accéder à Votaccess pour voter ou donner procuration par Internet en se connectant au site www.sharinbox.societegenerale.com en utilisant son code d'accès Sharinbox et le mot de passe adressés par courrier par Société Générale Securities Services. Il doit ensuite suivre la procédure indiquée à l'écran ;
- **pour l'actionnaire au porteur**, il devra s'identifier sur le portail Internet de son établissement teneur de compte avec ses codes d'accès habituels. Il devra ensuite cliquer sur l'icône qui apparaît sur la ligne correspondant à ses actions Edenred pour accéder au site Votaccess et suivre la procédure indiquée à l'écran. Seul l'actionnaire au porteur dont l'établissement teneur de compte a adhéré à Votaccess pourra voter, désigner ou révoquer un mandataire par Internet.

Si l'établissement teneur de compte de l'actionnaire n'est pas connecté à Votaccess, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut toutefois être effectuée par voie électronique conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de commerce selon les modalités suivantes : en envoyant un e-mail revêtu d'une signature électronique, obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à l'adresse électronique suivante mandataireAG@edenred.com en précisant leurs nom, prénom, adresse et références bancaires complètes ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné ou révoqué, puis en demandant impérativement à leur intermédiaire financier qui assure la gestion de leur compte-titres d'envoyer une confirmation écrite (par courrier ou par fax) à la Société Générale, Service Assemblées Générales, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 03.

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats dûment signées, complétées et réceptionnées au plus tard le **lundi 30 avril 2018**, pourront être prises en compte. Par ailleurs, l'adresse électronique mandataireAG@edenred.com ne pourra servir qu'aux seules notifications de désignation ou de révocation de mandats, à l'exclusion de toute autre utilisation.

MODALITÉS DE PARTICIPATION À L'AG 3/3

3. Demande d'inscription de projets de résolution par les actionnaires

Les demandes d'inscription de points à l'ordre du jour ou de projets de résolution doivent être reçues dans les conditions prévues par les articles R.225-71 et R.225-73 du Code de commerce, jusqu'à vingt-cinq jours avant l'Assemblée Générale, soit le dimanche 8 avril 2018 au plus tard, et par le comité d'entreprise, dans les conditions prévues par l'article R. 2323-14 du Code du Travail, dans les dix jours de la publication du présent avis. Elles doivent être envoyées au siège de la Société à l'attention du Président Directeur-Général (Edenred, Monsieur le Président Directeur-Général, 166-180 boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff Cedex) par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Le texte des projets de résolution présentés, le cas échéant, par les actionnaires sera publié sans délai sur le site internet de la Société www.edenred.com.

Lorsque ces demandes émanent d'actionnaires, elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte qui justifie de la possession ou de la représentation par les auteurs de la demande de la fraction du capital exigée par l'article R. 225-71 susvisé. En outre, l'examen par l'Assemblée des projets de résolutions déposés par les actionnaires dans les conditions réglementaires est subordonné à la transmission, par les auteurs de la demande, d'une nouvelle attestation justifiant de l'inscription en compte des titres deux jours de Bourse avant la date de l'Assemblée, soit le **dimanche 29 avril 2018 à minuit**, heure de Paris.

4. Questions écrites

Tout actionnaire souhaitant poser des questions écrites doit les adresser au Président Directeur-Général au siège de la Société (Edenred, Monsieur le Président Directeur-Général, 166-180 boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff Cedex) par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'Assemblée, soit le **jeudi 26 avril 2018 à minuit**, heure de Paris ; pour être prises en compte, ces questions doivent impérativement être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

5. Droit de communication des actionnaires

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur et en particulier, les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de commerce seront publiées sur le site internet www.edenred.com rubrique Finance, au plus tard le vingt et unième jour précédant l'Assemblée, soit le jeudi 12 avril 2018.

Les actionnaires auront, en outre, la possibilité d'accéder, via le site www.sharinbox.societegenerale.com, pour les actionnaires au nominatif, ou le portail Internet de leur établissement teneur de compte, pour les actionnaires au porteur, dans les conditions évoquées ci-dessus, aux documents de l'Assemblée Générale.

REEMPLIR LE FORMULAIRE DE VOTE

Vous désirez assister à l'Assemblée :
Cochez la case **A** pour recevoir votre carte d'admission, datez et signez en bas du formulaire.

Pour donner pouvoir au Président de l'Assemblée :
Cochez ici, datez et signez en bas du formulaire.

Pour donner pouvoir à votre conjoint, un autre actionnaire ou toute autre personne physique ou morale qui vous représentera à l'Assemblée :
Cochez ici, inscrivez les coordonnées de cette personne, datez et signez en bas du formulaire.

A IMPORTANT : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - Important : Before selecting please refer to instructions on reverse side

Quelle que soit l'option choisie, inscrivez comme ceci le ou les cases correspondantes, datez et signez au bas du formulaire - Whichever option is used, shade box(es) like this, date and sign at the bottom of the form

A. Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire. I wish to attend the shareholder's meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form.

B. J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités ci-dessus / I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.

Edenred
Société Anonyme
au capital de 470 806 480 €
Siège social : 166-180 Bd. Gabriel Péri
92240 MALAKOFF
493 322 978 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 03 MAI 2018, A 15H00
A L'HOTEL NOVOTEL PARIS EST
1 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
93170 BAGNOLET - FRANCE

COMBINED GENERAL MEETING OF MAY 03, 2018, AT 3:00 pm
AT NOVOTEL PARIS EST HOTEL
1 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
93170 BAGNOLET - FRANCE

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY

Identifiant - Account
Membre(s) Registered
Parleur / Dealer
Nombre de parts / Number of shares
Vote simple / Single vote
Vote double / Double vote
Nombre de voix / Number of voting rights

1 JE VOTE PAR CORRESPONDANCE // VOTE BY POST
Cf. au verso (2) - See reverse (2)

Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés, ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directeur ou le Gérant, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en cochant comme ceci la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens.
I vote YES to all draft resolutions approved by the Board of Directors, EXCEPT those indicated by a shaded box - like this for which I vote NO or I abstain.

Sur les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration ou le Directeur ou le Gérant, je vote en noirissant comme ceci la case correspondante à mon choix.
On the draft resolutions not approved by the Board of Directors, I cast my vote by shading the box of my choice - like this .

2 DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cf. au verso (3)
I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING
See reverse (3)

3 DONNE POUVOIR À : Cf. au verso (4)
PREBY APPOINT: See reverse (4)
M. Mlle ou Mlle, Raison Sociale / M, Mrs or Miss, Corporate Name
See reverse (4)
Adresse / Address

ATTENTION : s'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valables que si elles sont directement retournées à votre banque.
CAUTION : if it is about bearer securities, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, prénom, adresse de l'actionnaire (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire). Cf. au verso (1)
Surname, first name, address of the shareholder (changes regarding this information have to be sent to relevant institution, no change can be made using this proxy form). See reverse (1)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	Oui / <input type="checkbox"/> / Non/No Yes / <input type="checkbox"/> / Abst./Abst.	Oui / <input type="checkbox"/> / Non/No Yes / <input type="checkbox"/> / Abst./Abst.
10	11	12	13	14	15	16	17	18	A <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
19	20	21	22	23	24	25	26	27	B <input type="checkbox"/>	G <input type="checkbox"/>
28	29	30	31	32	33	34	35	36	C <input type="checkbox"/>	H <input type="checkbox"/>
37	38	39	40	41	42	43	44	45	D <input type="checkbox"/>	J <input type="checkbox"/>
									E <input type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>

à la banque / to the bank 3004/0016
à la société / to the company 3004/0016

Date & Signature

INSCRIVEZ ICI VOS NOMS PRÉNOMS ET ADRESSE OU VÉRIFIEZ-LES S'ILS Y FIGURENT DÉJÀ

QUEL QUE SOIT VOTRE CHOIX, DATEZ ET SIGNEZ ICI

Pour voter par correspondance :

Cochez ici, datez et signez en bas du formulaire.

- Vous votez **OUI** à une résolution en laissant vide la case du numéro correspondant à cette résolution.

- Vous votez **NON** à une résolution ou vous vous abstenez en noirissant la case du numéro correspondant à cette résolution.

POUR LE VOTE A DISTANCE

Ne seront pris en compte que les formulaires dûment remplis (qu'il s'agisse d'un vote par correspondance, d'un pouvoir au Président ou d'une procuration en faveur d'un tiers) parvenus à la Société Générale trois jours au moins avant la date de l'Assemblée. Pour les actionnaires au porteur, ces formulaires devront être transmis accompagnés de l'attestation de participation, à votre intermédiaire financier qui les fera parvenir à la Société Générale.

LES DATES CLÉS 2018 POUR PARTICIPER

► **Vendredi 23 mars**

Mise à disposition sur edenred.com de la brochure de convocation à l'assemblée générale.

► **Jeudi 12 avril**

Mise à disposition de toutes les informations concernant l'assemblée générale, dont la brochure de convocation, accessibles sur le site web d'Edenred en cliquant sur ce [lien](#).

► **Jeudi 12 avril**

Ouverture du vote par internet à partir de 9 heures (voir page 4).

► **Jeudi 26 avril à minuit**

Date limite pour l'envoi des questions écrites.

► **Dimanche 29 avril à minuit**

Date limite de justification de titres pour votre participation.

► **Mercredi 2 mai**

Clôture du vote par internet à 15 heures.

► **Jeudi 3 mai**

Assemblée générale à 15 heures – Emargement à partir de 13h30.

Adresse : Hôtel Novotel Paris Est – 1 avenue de la République, 93 170 Bagnolet.

CONTACTS

La Société Générale pour l'AG d'Edenred – Service des assemblées générales

Par téléphone :

- Au **0 825 315 315** – de 8h30 à 18h (0,125 € HT/min. depuis la France)

Le groupe Edenred au service de ses actionnaires

Par téléphone au numéro vert (pour la France) :



- **Touche 1** : cours de Bourse en direct
- **Touche 2** : actualité du Groupe et agenda
- **Touche 3** : service Titres au nominatif (de 9h à 18h)
- **Touche 4** : chargés des Relations actionnaires (de 9h à 18h)

Par email :

- relations.actionnaires@edenred.com
- Responsable Relations actionnaires : Elisa PASCAL